

# RÈGLEMENTS DES ENTRAÎNEURS

Afin de passer une belle année, voici quelques informations rédigées par les entraîneurs du club.

1. Toujours avoir les cheveux attachés lors des séances d'entraînement
2. Aucune gomme ou nourriture sur la glace
3. Des vêtements appropriés doivent être portés sur la glace (vêtements souples et chauds). Les jeans sont interdits.
4. Respecter l'horaire d'arrivée et de départ. Aucun retard ni aucune absence sans en avoir avisé votre entraîneur. Si un patineur est en retard sans avoir avisé, il n'aura pas de cours lors de cette séance d'entraînement.
5. Aucun geste antisportif ni langage impoli ne sera toléré
6. Respect des autres sur la glace et hors glace.
7. Le solo peut être demandé deux (2) fois par style libre. Ceci n'inclut pas les fois où il est pratiqué avec l'entraîneur.
8. Style libre, danse, habiletés et patinage de force (stroking) sont obligatoires pour les patineurs qui ne sont pas de niveau OR.
9. Chaque parent a le devoir d'être présent à la musique selon l'horaire. S'il ne peut être présent, il a la responsabilité de se faire remplacer.
10. Le club paie un cours de dix (10) minutes/semaine/patineur.
11. Les entraîneurs et le conseil d'administration se réservent le droit de charger les cours perdus par l'élève qui ne se présente pas et n'avertit pas.

**Bonne saison!**

Les entraîneurs,

Sara Jill Lévesque  
(418) 725-0271

Roland Pâquet  
(418) 723-0402

Alice Guimond  
(418) 629-2548

et  
Direction, C.P.A. Frimousse